

Association Actusalariés

Le mot du Président

Comme il l'était indiqué dans la lettre d'information du mois de Septembre 2021, L'Assemblée Générale ordinaire du 18 Juin a délibéré favorablement sur la mise en place d'une réflexion associative sur l'évolution de l'Association en Fondation reconnue d'utilité publique. Pour cela un groupe de travail, composé des membres du bureau, d'un représentant des familles issu du conseil d'administration et d'un adhérent, juriste de formation, a été constitué et s'est réuni 3 fois depuis la rentrée.

Egalement l'association s'attache la collaboration d'un cabinet conseil spécialisé en la matière afin d'étayer au mieux sa réflexion, mais aussi celle d'associations ayant conduit une telle démarche.

Pourquoi ce projet ? L'Association créée au début des années 60 s'est adaptée constamment aux nouvelles orientations des politiques sociales et médico sociales.

Nous voici depuis quelque années entrés dans les champs de l'inclusion et de l'économie sociale et solidaire.

La gouvernance associative pour tout ce qu'elle a permis de réaliser mérite elle aussi de s'adapter et d'évoluer.

Quels sont les apports d'une transformation en Fondation ?

- ◆ D'abord et avant tout, il s'agit de solidifier et de pérenniser l'œuvre entreprise tout au long de ces années.
- ◆ De consolider les modes de gouvernance en les adaptant aux nouveaux enjeux .
- ◆ D'augmenter la visibilité et de ce fait la connaissance et reconnaissance de notre modèle associatif

Cette transformation,

- ne modifie en rien le projet initial des fondateurs,
- elle respecte les valeurs associatives originelles,
- elle maintient dans leurs intégralités les dispositions statutaires des professionnels,
- elle conserve sa préoccupation de l'intérêt des usagers au travers de leur représentation.

La prochaine Assemblée Générale, après communication des conclusions du groupe de travail, validées par le Conseil d'Administration, aura à se prononcer sur l'engagement de la procédure de transformation de notre association en Fondation enjeu de notre vitalité de notre sérénité et de notre pérennité.

A l'orée de cette nouvelle année nous renouvelons nos remerciements pour votre engagement professionnel et vous souhaitons une année des plus prospères pour vous même et vos proches.

Le Président, Jean-Loïc BISCHOFF



MEILLEURS VŒUX pour cette année 2022!

2021 laisse la place à 2022, mais la crise sanitaire que nous subissons depuis près de 2 ans maintenant redouble d'intensité au moment où nous formulons tous, pour nos proches, amis et collègues les meilleurs vœux de santé et de prospérité.

Côté santé, il faut continuer à nous organiser pour protéger les personnes que nous accompagnons et se protéger afin de limiter autant faire se peut la propagation de ce virus. De ce fait, la cérémonie des vœux organisée habituellement par l'association a dû être annulée et nous en sommes désolés. En ce début d'année il est recommandé plus que jamais de suivre l'ensemble des recommandations de l'ARS, vaccinations, respecter les gestes barrières et de limiter les sorties et les regroupements afin de freiner au maximum la propagation du virus.

Côté développement de nos activités, si la présence persistante de ce virus nous conduit à aménager nos organisations, il nous faut continuer à avancer et les projets pour 2022 ne manquent pas.

Tout d'abord, à l'ESAT, la constitution du pôle professionnel va se poursuivre avec le changement de direction, ainsi que les travaux de rénovation des cuisines et ceux de la blanchisserie, si le contexte le permet nous pourrions inaugurer ces travaux avant l'été...

À l'Etoile, les projets de réaménagement de l'accueil de jour n'attendent plus que l'arrivée des entreprises pour démarrer, et à l'IMPro le projet de construction d'un garage aux

Pechs en est au niveau du dépôt de permis de construire. Quant au Pôle Enfance, je vous invite à découvrir dans les pages intérieures la réalisation des fresques murales réalisées dans le cadre d'un appel à projet Culture et Santé.

Le projet de terrain de sport couvert qui doit s'édifier aux Pechs, les études de sol ont été réalisées et nous en sommes au stade du dépôt de permis.

Le Pôle hébergement (Résidences de l'ETOILE, des Pechs et RHAIJ) évolue en pôle Habitat en intégrant le SAVS-SAMSAH dans la perspective de favoriser le maintien à domicile et l'habitat inclusif.

Fin décembre 2021, les autorités de financement et de contrôle ont également validé le projet stratégique de l'Association qui permet le renouvellement de l'agrément du siège et des missions de la direction générale.

Ce projet prévoit également la rénovation, l'agrandissement et la mise aux normes du bâtiment.

L'Association, avec la SAS PNS-Entreprise Adaptée a constitué une SCI, la SCI PROMÉTHÉE, qui a fait l'acquisition d'un immeuble situé Côte de RAVAT. Ainsi, l'Association s'est dotée d'un nouveau levier pour développer l'offre locative au profit des publics que nous accompagnons dans la perspective d'habitat plus inclusif. Là aussi, si certains logements sont déjà loués, d'autres sont à rénover en partie ou totalement. Ainsi, en 2022, les travaux ne vont pas manquer...

Côté rentrée sociale, à propos des oubliés du Ségur, l'Association s'est mobilisée et reste mobilisée au côté des

autres employeurs du secteur médico-social et des différentes organisations professionnelles du secteur afin que tous les salariés puissent bénéficier de ces avancées, même si, dans un premier temps cette avancée ne concerne qu'une minorité d'entre vous (soignants, AMP/AES et rééducateurs).

En 2021, du fait des nombreux départs, notamment des départs à la retraite d'une part, et, d'autre part, de l'ouverture de l'UEMA, pour assurer la continuité de nos missions, l'Association a recruté plus de 40 personnes, soit en CDI, soit par la mise à disposition par le groupement d'employeurs DMS et l'Association continuera de recruter en 2022. Ces changements de têtes, s'ils perturbent un peu nos habitudes, sont également une opportunité pour certains d'entre vous de changer de service, une source de vitalité et gage d'évolution pour l'ensemble de nos services. J'invite chacun d'entre vous à leur réserver le meilleur accueil afin de faciliter leur intégration, il y va de l'intérêt de tous. Vous trouverez le détail sur le point RH, point RH qui vous donnera également un peu plus d'explications sur la nouvelle façon de décompter à partir du 1^{er} janvier 2022, (par application de l'accord d'entreprise signé en 2020), les jours de congés en jours ouvrés et non plus en jours ouvrables. Ces nouvelles dispositions sont accessibles sur la nouvelle version d'OCTIME dès ce mois de janvier.

En pages intérieures, vous découvrirez un peu plus de la vie de nos établissements.

*Bonne lecture
et bonne année à tous,*

EJ



Althéa
PÔLE ENFANCE
Roger Nouvel



Une création artistique au Pôle Enfance

... A DÉCOUVRIR...



Le projet **ALTHE'Art** a pour objectif l'aménagement des espaces extérieurs susceptibles de mieux convenir à l'accueil, et au vivre ensemble au sein du Pôle Enfance.

L'objectif de l'artiste c'est que les enfants puissent exister pour ce qu'ils sont, à leur place, par ces éléments qui leur ressemblent. Accepter chacun comme il est dans sa singularité. Cette création permettant ainsi de rejoindre le monde des enfants, en créant par ce biais une passerelle avec le monde des adultes.



Cette démarche permet de rassurer les enfants en leur donnant une place privilégiée dans cette aventure, favorisant ainsi leur épanouissement.

Donner confiance aux enfants dans ce qu'ils sont, avec leur singularité et leur différence tout en portant un regard bienveillant et une critique positive, ce fut l'objectif de la réalisation d'une œuvre, dans le cadre du projet ALTHE'Art, porté par le Pôle Enfance, avec la participation des familles et du CVS.



Ils ont pu travailler en mode participatif avec l'artiste et s'impliquer dans ce projet avec toute leur identité.





Vous avez peut-être croisé dans les magasins de Sarlat l'équipe de la RHAJ et les résidents qui ont participé, comme l'an dernier, à la collecte de la Banque Alimentaire les 26 et 27 novembre derniers.

Le Président de la Banque Alimentaire de la Dordogne n'a pas manqué de remercier l'ensemble des participants et a indiqué que sur les 105 tonnes de produits secs récoltés en deux jours, 21 tonnes concernaient le Sarladais ; la participation et la générosité étaient au rendez-vous...

Suivez-nous

<https://www.facebook.com/RHAJPN/>



Banque Alimentaire de la Dordogne
Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

... à l'Accueil de Jour...

L'Atelier Théâtre de l'Accueil de Jour animé par Antoine Heijboer a réalisé un film en distanciel « fantaisies éphémères ».

Ce court métrage retrace la vie du groupe pendant le confinement de 2020/2021.

Le groupe a travaillé à partir de l'histoire du livre « la petite casserole d'Anatole » d'Isabelle Carrier.

L'histoire raconte la vie d'un petit garçon qui a du mal à vivre comme les autres car il traîne toujours derrière lui sa petite casserole !

Deux projections du film ont été présentées aux familles, ainsi qu'aux résidents de l'Etoile et des Pechs.

La troupe d'artistes a pris beaucoup de plaisir dans ce nouvel exercice théâtral, et cette année le projet consistera à partager un nouveau spectacle en collaboration avec une école primaire.



CODE EN POCHE !

Après quelques mois de formation, Olivier M. (au premier plan sur la photo →) nous revient fraîchement diplômé de son certificat d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière !

Il n'a pas perdu son temps pour transmettre son savoir à 5 de nos jeunes qui ont réussi leur code de la route pour cette année 2021.

Félicitations à Vanessa, Régis, Sarah, Gaëtan et Valentin !!
Bravo aussi à Amandine, Roméo et Nathan pour leur obtention du permis AM scooter !



Les bâtiments de Marcillac Saint-Quentin laissent place à une micro-crèche

La vente définitive a été actée fin septembre. Les bâtiments et le terrain laissent place à une micro-crèche nature.

INVITATION

Les travaux sont terminés !
Nous avons le plaisir de vous convier à ...

l'inauguration de la cuisine
ESAT les Ateliers de Lavergne



Point sur les travaux



1^{ÈRE} tranche : Cuisine Inauguration reportée !

L'inauguration de la nouvelle cuisine de l'ESAT prévue initialement le 15 décembre en présence des professionnels et personnes accompagnées de l'ESAT a été reportée à une date ultérieure compte-tenu de la situation sanitaire. !

... mais cuisine en service !!!

Retrouvez les photos ci-dessous ↓

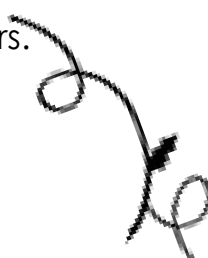


2^{ÈME} tranche : agrandissement blanchisserie et création de l'atelier couture

L'atelier est hors d'eau / hors d'air et sa finition avance à grands pas...

3^{ÈME} TRANCHE : réhabilitation du bâtiment abattoir

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) sera déposé auprès des financeurs.





Les fêtes de Noël..

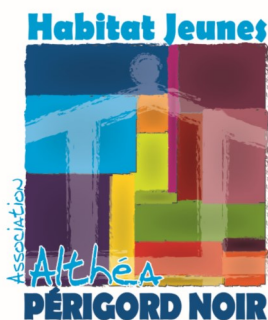


Pour les fêtes de fin d'année, nous devons organiser un « repas-concert » au restaurant le HELL'S KITCHEN à Sarlat le 21/01/2022 avec toutes les personnes accompagnées par le service. Cette soirée est reportée au printemps 2022, sous réserve d'une amélioration des conditions sanitaires liées à la COVID19.



Pour tous les établissements, les fêtes de fin d'année se sont déroulées en comité restreint...

... Chacun a essayé de faire vivre la magie de Noël...



L'original sapin-ficus ! →

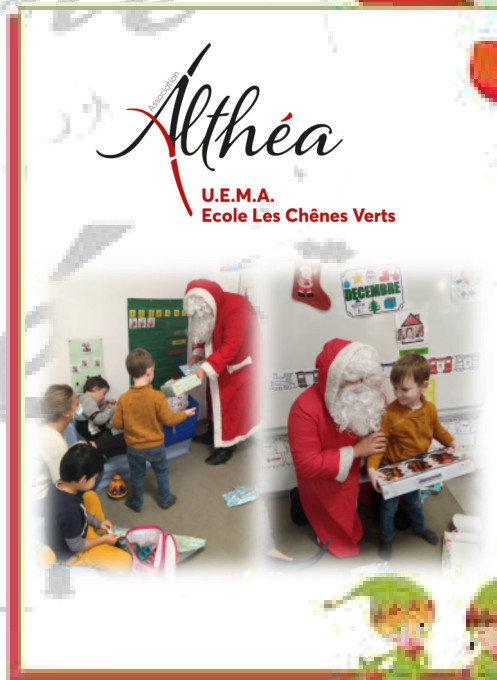
au sein des établissements et services !



Althéa
IME
Roger Nouvel



Althéa
PÔLE
HÉBERGEMENT



Althéa
U.E.M.A.
Ecole Les Chênes Verts





MISE À JOUR DES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES : LIVRET D'ACCUEIL, RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT, CONTRAT DE SÉJOUR, ETC. :

Dans le cadre de la démarche continue de la qualité, les établissements de l'Association doivent mettre à jour régulièrement et dès que besoin, certains documents règlementaires.

Ces outils qualité doivent être présentés pour avis lors du CVS et de la Commission Ethique et Bientraitance (regroupant des membres du Conseil d'Administration), puis validés par le Conseil d'Administration.

Les travaux ont commencé dès 2021 :

- EANM les Pechs : révision du règlement de fonctionnement, du livret d'accueil et du contrat de séjour.
- EANM l'Etoile : révision du règlement de fonctionnement, du livret d'accueil et du contrat de séjour.
- ESAT : révision du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil.
- IME : révision du livret d'accueil.

Cette mise à jour a été menée par le biais de groupes de travail, composés de professionnels, directeur, qualifiée, usagers, familles. Cette même action sera mise en place en 2022 au sein de l'IMPRO et du Pôle Enfance (UEMA, SESSAD et ITEP).

RÉÉLECTION CONSEIL DE LA VIE SOCIALE : + PRÉCISION DATE DE RETOUR CANDIDATURE :

La loi du 02 janvier 2002 a rendu obligatoire la création d'un CVS pour une durée de 3 ans, pour tout établissement ou service qui assure un hébergement ou un accueil continu. C'est dans ce cadre que de nouvelles élections ont débuté dès le mois de janvier 2022 et ainsi permettre un renouvellement des représentants : usagers, résidents, familles, représentants des salariés, d'ici fin février 2022.

RAPPEL	Représentants usagers/ résidents	Représentants familles/ représentants légaux	Représentants des professionnels
Candidature (adaptée suivant les structures)	Mise en place d'un temps d'information, avec rappel de l'utilité du CVS, du rôle des représentants et du déroulement de l'élection. Recherche des candidats par le biais de temps de discussion et/ou de réunion.	Information par mail ou courrier avec un document reprenant l'utilité du CVS et de ses représentants, ainsi que les dates de fin de candidature et le déroulé des élections.	Envoi des demandes de candidatures par mails à chaque salarié. Date butoir du dépôt des candidatures le 04 février auprès du CSE (soit par mail ou par courrier).
Election	Election en interne à la structure, avec la mise en place d'un bureau de vote sur une journée. La date est spécifique à chaque structure.	Election par correspondance (envoi du matériel de vote). Le délai de retour des bulletins est au minimum de 15 jours et sous pli confidentiel. Ils seront déposés dans une urne jusqu'au jour du dépouillement.	L'élection se déroule en interne lors du CSE du 17 février 2022.
Dépouillement et annonce des résultats	Dépouillement en interne à chaque structure en présence, si possible, des membres de l'ancien bureau et des candidats des usagers/résidents.		Annonce des résultats en février à la suite du CSE.

CONTINUER LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ EFFICIENTE DANS CHAQUE STRUCTURE :



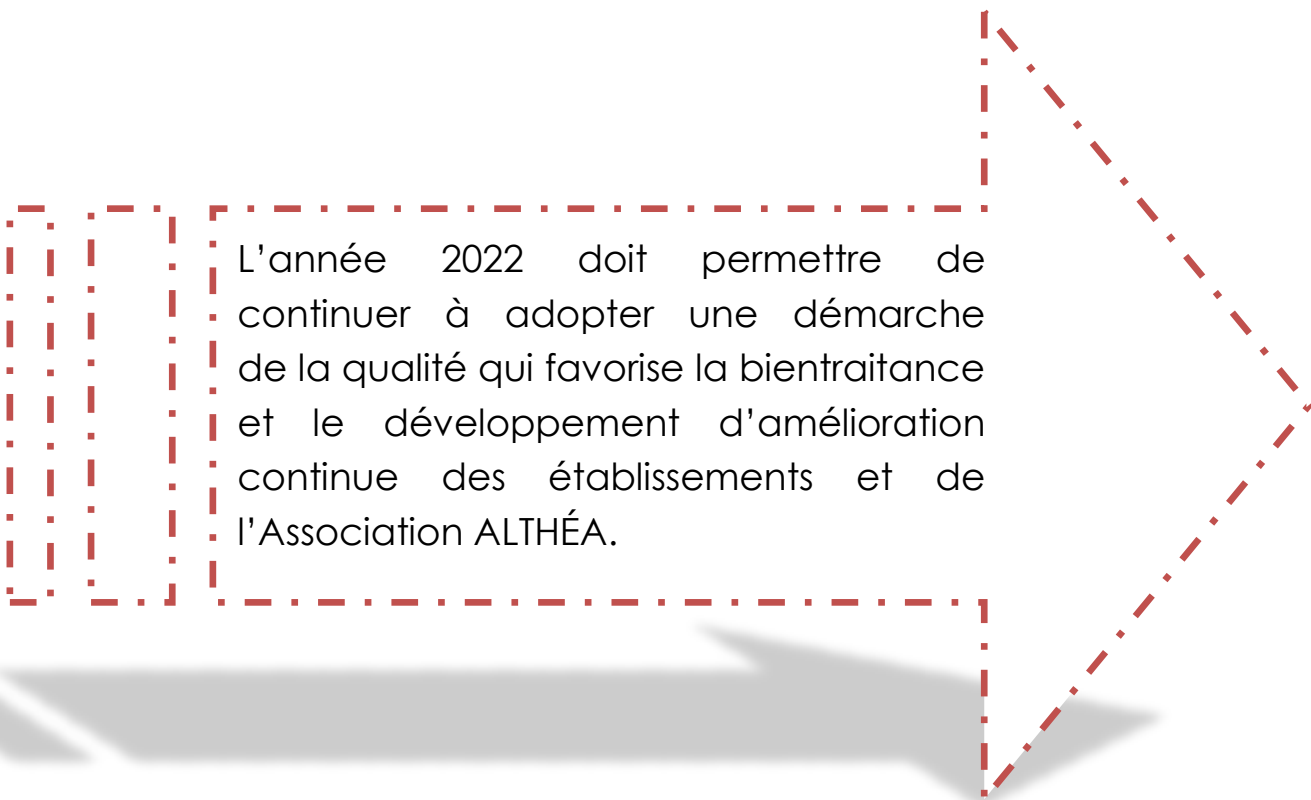
Une mise à jour du plan qualité des structures a été effectuée de Mai à Septembre 2021.

Le but de cette actualisation a été de savoir :

- Les actions qui ont été menées durant les dernières années ;
- Les actions toujours en cours ;
- La mise en place de nouvelles actions et la création des fiches actions correspondantes.

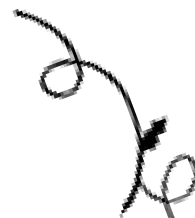
Ce travail s'est déroulé de concert avec les directions et les chefs de service. Une présentation du nouveau plan qualité ainsi que d'un planning des « actions 2022 » doit être programmée, durant le 1^{er} trimestre 2022.

Par la suite, des groupes de travail qualité seront mis en place dans chaque établissement afin de travailler sur des thématiques spécifiques et propres au plan d'action du projet de chaque établissement (protocole, DUERP, RGPD, révision des outils qualité...). Ces groupes seront composés : de salariés, d'usagers, de familles, de l'équipe de direction, ainsi que de la qualificienne.



L'année 2022 doit permettre de continuer à adopter une démarche de la qualité qui favorise la bientraitance et le développement d'amélioration continue des établissements et de l'Association ALTHÉA.

« La qualité n'est pas une action – c'est une habitude. » ~ **Aristote**





Merci

A l'ensemble des professionnels qui travaille depuis deux ans dans un contexte pandémique afin d'assurer la continuité des services, la qualité des accompagnements et la sécurité des personnes.

Un merci supplémentaire adressé aux équipes soignantes, pour leur implication et leur dévouement, pour effectuer sans relâche tests et vaccins pour les salariés et les usagers que nous accompagnons, et qui veillent aussi sur notre santé.

Félicitations !!! à Cédric et Séverine qui ont obtenu avec succès les diplômes d'états de Moniteur éducateur et d'Éducatrice Spécialisée.

Ainsi qu'à Amélie et Baptiste pour leurs réussites aux diplômes d'Accompagnante Educative et Sociale (AES) et de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF).

Remerciements à leurs tuteurs pour leur accompagnement tout au long de leurs formations en apprentissage.

Représentation au Comité Social et Economique

Suite au départ de trois salariés élus, nous vous rappelons les représentants au CSE :

- ◇ Secrétaire : MILHAC-BERNARD Christophe
- ◇ Secrétaire adjointe : MEYER Sandrine
- ◇ Trésorier : CESSAC Patrice
- ◇ PAGNIN Marie-Laure
- ◇ SECRESTAT Céline
- ◇ TREFEIL Marie

RECRUTEMENTS EN COURS :

- Direction Générale :** Poste de chargé.e de mission ●
- PECHS EANM :** Poste d'Intervenant.e en accompagnement Médico-social ●
- PNSEA :** Poste de Chef.fe d'équipe du Bâtiment Second Oeuvre ●

Point recrutement au 31/12/2021 :
15 salariés recrutés en CDI
et 36 personnes sous statut DMS.

Ressources Humaines

Recrutement :

- ◇ Prisca C., Secrétaire au SAVS-SAMSAH-ETOILE, à compter du 01/11/2021
- ◇ Céline L., Secrétaire au Pôle Enfance à compter du 01/11/2021
- ◇ Aline R., Qualificienne à la Direction Générale à compter du 01/11/2021
- ◇ Manuel M., Agent d'entretien à l'IMPro à compter du 23/11/2021
- ◇ Sonia Y., Monitrice Éducatrice à la Résidence de l'Étoile à compter du 03/01/2022
- ◇ Roselyne BF, Monitrice Éducatrice à la Résidence de l'Étoile à compter du 01/01/2022
- ◇ Boris R., Moniteur d'Atelier 2^{ème} classe à l'ESAT à compter du 01/01/2022
- ◇ Caroline B., Conseillère en Insertion Professionnelle à l'IMPro Jean Leclair à compter du 01/01/2022
- ◇ Sandra D., Assistante RH à la Direction Générale à compter du 01/01/2022
- ◇ Valérie B., Conseillère en Économie Sociale et Familiale au SAVS à compter du 20/01/2022

Départ :

- ◇ Céline C., Monitrice éducatrice au SAVS au 25/11/2021
- ◇ Marie M., Conseillère en Insertion Professionnelle à l'IMPro au 10/12/2021
- ◇ Daniel B., Educateur technique spécialisé à l'IMPro au 13/10/2021
- ◇ Maïté MF, Aide Médico-Psychologique à la Résidence de l'Etoile au 22/10/2021
- ◇ Béline R., Monitrice éducatrice à l'ESAT les Ateliers de Lavergne au 22/10/2021
- ◇ Thierry C., Moniteur d'atelier 2^{ème} classe à l'IMPro au 22/10/2021
- ◇ Florence P., Monitrice éducatrice à l'IME au 01/11/2021
- ◇ Jacqueline L., Agent de Service Intérieur à l'IMPro au 18/12/2021
- ◇ Magali V., Agent de Service Intérieur polyvalent à la Résidence de l'ETOILE au 21/10/2021
- ◇ Morgan FdC, Animateur socio-éducatif à la RHAJ au 10/01/2022

Retraite :

- ◇ Thierry B., Moniteur d'atelier à l'ESAT les Ateliers de Lavergne au 01/01/2022
- ◇ Franck R., Directeur à l'ESAT les Ateliers de Lavergne au 01/01/2022

Promotion :

- ◇ Candice P., Cheffe de Service Médico-Social à l'ESAT au 01/01/2022
- ◇ Marie D., Directrice du Pôle Professionnel au 01/01/2022
- ◇ Natacha L., Directrice des Ressources Humaines à la Direction Générale au 01/01/2022
- ◇ Nicolas L., Directeur Administratif et Financier à la Direction Générale au 01/01/2022



Accès nouvelle version

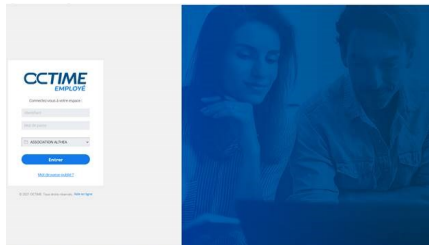
Extrait de l'information transmise par mail du 18/11/2021

Pour vous connecter, il vous suffit de copier le lien <https://altocf.heberg-eig.fr/> dans la barre du navigateur.
Attention, la connexion se fait uniquement avec le navigateur Firefox ou Chrome.

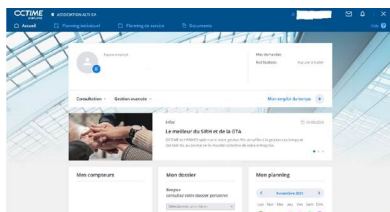
- 1 La fenêtre ci-contre apparaît : vous pouvez cliquer sur votre **espace Employé** :



- 2 Puis, vous renseignez comme habituellement, votre **identifiant** ainsi que votre **mot de passe** :



- 3 Votre espace personnel apparaît. Vous accédez comme avec l'ancienne version à la consultation de votre planning individuel ou de service.



La page d'accueil est amenée à évoluer, de plus, la visualisation des différents compteurs dans le planning sont en cours d'intégration.

Bonne connexion et belle découverte !

Paramétrage des congés au 01/01/2022

Extrait de l'information transmise par mail du 14/01/2022

Conformément à l'accord d'entreprise relatif à la durée, à l'aménagement et à l'organisation du temps de travail et à la signature de l'avenant le 16 décembre 2020, nous mettons en application l'article 3 relatif aux congés.

Ces nouvelles modalités ont fait l'objet d'un nouveau paramétrage dans le logiciel de paie et de temps de travail OCTIME.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2022, la période de référence d'acquisition est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

L'acquisition des congés payés s'effectue en jours ouvrés, vous disposez de 2,08 jrs de CP que vous soyez à temps plein ou à temps partiel soit pour une année complète : 25 jours correspondant à 5 semaines par an.

S'agissant de sa valorisation en heures pour :

- ◆ Un contrat à temps plein : 1 CP/CA = 7 heures
- ◆ Un temps partiel à 17h30/semaine : 1 CP/CA = 3 heures et 30 minutes

Pour rappel, la période de prise des congés payés « d'été » comprend obligatoirement la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année et, la durée du congé principal pris en une seule fois doit être de 10 jours au minimum.

Pour information, une modification est apportée sur le bulletin de paie, qui sera effective sur celui de Janvier 2022, le bas du bulletin fera apparaître les différents soldes ainsi que le droit CP+1 qui s'alimentera au mois le mois.

A suivre prochainement, une consultation de vos différents compteurs de congés sera possible via votre page d'accueil OCTIME.

Obligation vaccinale : Une mise en conformité qui dépendra des dates d'injection

Au titre de la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, la réalisation de la dose de rappel sera intégrée dans l'obligation vaccinale applicable aux personnels travaillant dans les secteurs sanitaire et médico-social **au 30 janvier 2022**, date à laquelle ils devront ainsi présenter un schéma vaccinal valide. Les quatre autres informations importantes sont les suivantes :

- 1/ **Les règles d'application du rappel dans l'obligation vaccinale** sont les mêmes que celles applicables au rappel « ordinaire », à savoir l'application du délai maximum de 7 mois au 30 janvier 2022 **puis de 4 mois à partir du 15 février 2022**. A compter de cette date, le ministre a effectivement annoncé qu'il faudra donc effectuer sa dose de rappel 4 mois après sa 2^{ème} dose, au lieu de 7 mois actuellement, pour avoir un **schéma vaccinal complet** et conserver un Pass sanitaire valide et son futur « Pass vaccinal »
- 2/ **Les personnes bénéficiant d'un certificat de rétablissement après une contamination à la Covid-19** (datant d'au moins 11 jours et d'au plus 6 mois) peuvent déroger de manière temporaire à cette obligation, pour la durée de validité de certificat.
- 3/ **Les personnes bénéficiant d'un certificat médical de contre-indication à la vaccination contre la Covid-19** peuvent déroger de manière pérenne à cette obligation, sauf dans les cas où la contre-indication est temporaire.
- 4/ **Les modalités de contrôle et de suspension** des personnels présentées dans l'Instruction sur la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du Pass sanitaire dans les établissements de santé et médico-sociaux du 10 septembre 2021 demeurent toujours en vigueur.

La nouvelle loi en cours de promulgation devrait venir confirmer ces points.

Laforcade ou SEGUR 1 : mise en place d'une recommandation patronale

La recommandation patronale prise par l'organisation professionnelle des employeurs (les syndicats de salariés s'y étant majoritairement opposés) créé une indemnité mensuelle **«Laforcade» de 238 € bruts** pour 1 ETP, ce qui correspond, tenant compte des taux de cotisations salariales en vigueur en 2021, à 183 €

L'indemnité concerne également les établissements et services du champ du handicap, qu'ils soient financés par l'assurance-maladie ou les conseils départementaux ;

Cette indemnité « Laforcade » est donc applicable aux professionnels d'Althéa exerçant les métiers suivants : aides-soignantes, infirmières, orthophonistes, psychomotriciens-nes, aides médico-psychologiques, et accompagnants éducatifs et sociaux.

Tel qu'annoncé par le Premier ministre le 8 novembre dernier, l'indemnité « Laforcade » sera effective à compter du 1^{er} novembre 2021 et la recommandation patronale venant d'être agréée, elle sera versée sur le salaire de janvier avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2021



L'Entreprise Périgord Noir Services SAS (PNSEA) a obtenu l'accord de l'administration pour le recrutement d'une personne supplémentaire, soit 7 ETP hors encadrement et administratif. Ce qui nous permet de consolider les équipes existantes ou d'envisager la création d'une nouvelle équipe dans le second œuvre du bâtiment.

L'ARS nous a informés du renouvellement de l'agrément du siège en précisant bien ses missions pour la période 2022-2027. Cela se traduit :

- par la consolidation des directions administrative / compta (DAF) et RH (DRH)
- le recrutement d'un.e chargé.e de missions.
- la rénovation et l'agrandissement du bâtiment.

Agrément du Siège Social

L'ARS nous a informés du renouvellement de l'agrément du siège en précisant bien ses missions pour la période 2022-2027.

Cela se traduit :

- par la consolidation des directions administrative / compta (DAF) et RH (DRH)
- le recrutement d'un.e chargé.e de missions.
- la rénovation et l'agrandissement du bâtiment.



Continuer les gestes barrières et autres mesures de protection : lavage des mains, nettoyage des outils, aération régulière...

Composition Bureau au 03/11/2021

Président : M. Jean-Loïc BISCHOFF

Vice-Président : M. Michel DAUBET

Secrétaire Générale : Mme Josiane DUPIN-CLAVAGUERA

Trésorier : M. Philippe GUELLEC

Administrateurs délégués aux établissements :

Pôle Enfance : M. Michel DAUBET

Pôle Professionnel : Mme Josiane DUPIN-CLAVAGUERA

IMPro : M. Philippe GUELLEC - M. Michel MAURY

RHAJ du Périgord Noir : M. Norbert BRONDEL

Résidences EANM / SAVS-SAMSAH : Mme Elisabeth CALMUS

Message de Monsieur le Président et Mesdames & Messieurs les Membres du Conseil d'Administration :

En raison de la crise sanitaire et afin de respecter la santé de tous, nous regrettons de ne pouvoir maintenir cette année encore la cérémonie des vœux.

Ces deux dernières années auront sans aucun doute été parmi les plus difficiles pour notre Association. L'épidémie de Covid-19 a également bouleversé nos vies personnelles. Souhaitons que l'année 2022 permette la poursuite de nos actions dans de meilleures conditions.

Nous vous remercions de nouveau, chaleureusement pour tout le travail accompli lors de cette année particulière.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé en 2022, pour vous-même et ceux qui vous sont chers.